

**PARTI OUTREMONT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**



Société de Comptables Professionnels Agréés

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
**PARTI OUTREMONT**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du PARTI OUTREMONT (le Parti), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, le Parti perçoit des contributions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du Parti et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme au 31 décembre 2021, et de l'actif net au 31 décembre 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

**SENEZ & ASSOCIÉS CPA INC.**

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des renseignements supplémentaires présentés dans les Sections 1 à 5 à la suite des états financiers du Parti.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Senez & Associés CPA inc.*

Montréal, le 11 mars 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A134402



NOM DU PARTI :	Parti Outremont
----------------	-----------------

		ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS			
		Exercice terminé le 31 décembre 2021			
ACTIF NET	Investissement en immobilisation	Non affectés			
			2021	2020	2019
Solde au début		0,00	0,00		
Excédent des produits sur les charges <sup>1</sup>		4162,97	4162,97		
Investissements en immobilisations <sup>2</sup>		0,00	0,00		
Solde à la fin	0,00	4162,97	4162,97	0,00	0,00

\* Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

<sup>1</sup> Comprend	Amortissement
<sup>2</sup> Comprend	Remboursement en capital de l'emprunt hypothécaire Acquisition de matériel au moyen de ressources non affectées Augmentation des actifs nets investis en immobilisations

NOM DU PARTI :

Parti Outremont

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2021

## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020	2019
Résultat net de l'exercice	4 162,97	0,00	0,00
Amortissement des immobilisations			
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations			
Autres (préciser)			
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	566,47		
Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de fonctionnement	4 729,44	0,00	0,00

## ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

	2021	2020	2019
Emprunt à long terme			
(-) Remboursement de la dette à long terme			
(-) Acquisition de placements			
(-) Acquisition d'immobilisations			
(+) Disposition d'immobilisations			
Autres (préciser)			
Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de financement et d'investissement	0,00	0,00	0,00

## AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS

	4 729,44	0,00	0,00
LIQUIDITÉS au début de l'exercice*	0,00		
LIQUIDITÉS à la fin de l'exercice*	4 729,44	0,00	0,00

\* Comprendent l'encaisse et les placements temporaires ou, le cas échéant, le découvert et l'emprunt de la banque.

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOM DU PARTI :		Parti Outremont		
		<b>BILAN</b>		
		Exercice terminé le 31 décembre 2021		
		2021	2020	2019
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse		4 729,44	0,00	0,00
Dépôts à terme				
Débiteurs (note 4)		8 189,02		
Autres (préciser)				
PLACEMENTS (note...)				
IMMOBILISATIONS (note...)				
		12 918,46	0,00	0,00
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Découvert bancaire				
Emprunts (note) (section 2)		8 755,49		
Créditeurs (note)				
Dû à un particulier, sans intérêts, ni modalités de remboursement				
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice				
		8 755,49	0,00	0,00
<b>DETTE À LONG TERME (note)</b>				
<b>TOTAL PASSIF</b>				
		8 755,49	0,00	0,00
<b>ACTIFS NETS</b>				
Actifs nets investis en immobilisations		0,00	0,00	0,00
Actifs nets non affectés		4 162,97	0,00	0,00
Total		4 162,97	0,00	0,00
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIFS NETS</b>				
		12 918,46	0,00	0,00
<p>* Comprend l'encaisse et les placements temporaires ou, le cas échéant, le découvert et l'emprunt de la banque.  Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.</p>				
NOM DU PARTI :		Parti Outremont		
BILAN				
Exercice terminé le :		31 décembre 2021		
		 Signature du représentant officiel		

### 1. Autorisation

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), le 20 novembre 2020.

### 2. Conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

#### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### *Comptabilisation des produits*

- a) Les revenus de financement du DGEQ sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent;
- b) Les produits d'activités sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'activité a eu lieu et sont inclus dans les revenus autonomes à l'état des résultats;
- c) Les droits d'adhésion sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent et sont inclus dans les revenus autonomes à l'état des résultats;
- d) Les contributions politiques sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent et sont incluses dans les revenus autonomes à l'état des résultats.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Parti sont composés de l'encaisse.

#### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le parti devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le parti comptabilise dans l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs.

#### *Travail bénévole*

Le fonctionnement du parti dépend, en grande partie, du travail de membres bénévoles. Puisque le parti ne reçoit pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le travail des bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

**3. Gestion des risques**

Dans le cours normal de ses activités, le Parti est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque de crédit. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition du Parti au risque le plus significatif.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque le parti ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Le parti surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour le Parti si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des débiteurs.

Le risque auquel est exposé le Parti en raison de la concentration de crédit est limité. Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement d'un organisme gouvernemental.

**4. Débiteurs**

Les débiteurs se composent des éléments suivants:

Remboursement par la Municipalité des dépenses électorales	3 814,64
Remboursement par la Municipalité des frais de vérification	2 874,38
Revenu d'appariement	1 500,00
	<hr/>
	8 189,02

**NOM DU PARTI :**

**Parti Outremont**

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Les sections suivantes doivent être remplies, s'il y a lieu :

Section 1 : Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$

Section 2 : Emprunts et cautionnements

Section 3 : Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou manifestations à caractère politique

Section 4 : Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

Section 5 : Conciliation des reçus officiels

Des notes complémentaires sont présentes à ce rapport.

NOM DU PARTI :		Parti Outremont		
Section 1		Liste des électeurs dont le total des contributions dépasse 50 \$ Exercice terminé le 31 décembre 2021		
		Reçu		
NOM ET PRÉNOM de l'électeur (ordre alphabétique)	ADRESSE DU DOMICILE * (N°, rue, app., ville et code postal)	Date	No	MONTANT \$
Abrantes Lopes Michelle		2021-09-10	VF-129591	200,00 \$
Asencio Matilde		2021-08-25	VF-129584	75,00 \$
Boudreau Jean		2021-10-12	VF-129579	150,00 \$
Cesaratto Linda		2021-10-24	VF-129556	200,00 \$
Charmand Abdel		2021-09-05	VF-129554	200,00 \$
Chenier René		2021-09-22	VF-129562	200,00 \$
Cooper Bernard		2021-08-16	VF-129581	200,00 \$
Corbeil Philippe		2021-09-13	VF-129555	200,00 \$
Cordeau Ariane		2021-10-22	VF-129557	200,00 \$
Courteau Denise		2021-09-22	VF-129561	200,00 \$
Dagenais Jean		2021-08-02	VF-129588	200,00 \$
Favreau Jocelyne		2021-10-11	VF-129567	200,00 \$
Fortin Louise Esther		2021-09-14	VF-129592	200,00 \$
Gauthier Martin		2021-09-28	VF-129563	200,00 \$
Gauthier Paul		2021-10-26	VF-129593	200,00 \$
Gladu Claude		2021-09-01	VF-129551	200,00 \$
Gladu Marc-André		2021-09-01	VF-129552	200,00 \$
Harvey Marc		2021-08-24	VF-129583	200,00 \$
Hauswirth Britta		2021-10-22	VF-129576	100,00 \$
Hervieu Monique		2021-08-26	VF-129586	200,00 \$
Hervieu Philippe		2021-09-02	VF-129589	200,00 \$
Johnson Isabelle		2021-10-04	VF-129564	200,00 \$
Joncas Pierre		2021-10-04	VF-129574	200,00 \$
Lacerte Pierre		2021-09-05	VF-129553	200,00 \$
Larin Jean		2021-10-11	VF-129566	150,00 \$
Leborgne Dominique		2021-09-22	VF-129572	200,00 \$
Lecoq Frédéric		2021-08-16	VF-129582	100,00 \$
Morris Vincent		2021-09-09	VF-129590	200,00 \$
Pouliot Jean		2021-10-12	VF-129578	100,00 \$
Roberge François		2021-11-01	VF-129594	100,00 \$
Roy Jean		2021-10-13	VF-129575	75,00 \$
Scherer Irmgard		2021-10-03	VF-129573	100,00 \$
Staenberg Jill		2021-08-25	VF-129585	75,00 \$
Turzanski, Marie-Andrée		2021-10-11	VF-129568	100,00 \$
			<b>TOTAL</b>	<b>5 725,00 \$</b>

\* Si une contribution est versée par un électeur non domicilié, il faut inscrire l'adresse qui justifie la qualité d'électeur.  
N.B. Tout électeur peut contribuer un maximum de 100\$ au cours d'un même exercice financier.

<b>NOM DU PARTI :</b>		<b>Parti Outremont</b>					
<b>Emprunts et cautionnements</b>							
<b>Emprunts</b>							
<b>Exercice terminé le 31 décembre 2021</b>							
Section 2							
Nom, prénom, et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêt payé dans l'exercice
Aucun emprunt							
<b>Cautionnements</b>							
<b>Exercice terminé le</b>							<b>31 décembre 2021</b>
NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTEUR		ADRESSE DU DOMICILE (N°, rue, app., ville et code postal)			MONTANT CAUTIONNÉ		
Aucun cautionnement							
N.B. Tout électeur peut prêter et se porter caution d'un emprunt pour un maximum de 10 000\$.							

<b>NOM DU PARTI :</b>		<b>Parti Outremont</b>			
Section 3		<b>Revenus d'activités ou manifestations à caractère politique</b> Exercice terminé le 31 décembre 2021			
DATE	LIEU ET NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		AUTRES REVENUS
			avec reçus de contribution*	sans reçu de contribution	
Aucun revenu d'activités ou manifestations à caractère politique					
Section 4		<b>Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies</b> Exercice terminé le 31 décembre 2021			
<b>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT</b>		<b>ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT</b>		<b>N<sup>o</sup> DE COMPTE</b>	
Banque Royale du Canada		351 avenue Laurier Ouest Montréal H2V 4G5		03661 105-397-4	

\* Ces sommes doivent faire partie du montant des contributions à inscrire à l'état des résultats.

<b>NOM DU PARTI :</b>		<b>Parti Outremont</b>				
<b>Conciliation des reçus de contributions</b>						
<b>Section 5</b>		<b>Exercice terminé le 31 décembre 2021</b>				
<b>QUANTITÉ DE REÇUS</b>						
N <sup>os</sup> de série des reçus officiels (ventillés par livrets) De : À :	Non utilisés et détenus en début de période	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel (1)	Délivrés à des donateurs par un sollicitateur (1)	Abîmés ou annulés (détail ci-bas) (2)	Non utilisés et détenus à la fin de la période
De: VF-129551 À: VF-129560	0	10		7		3
De: VF-129561 À: VF-129570	0	10		8		2
De: VF-129571 À: VF-129580	0	10		8		2
De: VF-129581 À: VF-129590	0	10		10		0
De: VF-129591 À: VF-129600	0	10		4		6
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
<b>Numéros de série des reçus abîmés ou annulés</b>						
<b>N<sup>os</sup></b>						
<b>REMARQUES 1 ET 2</b>						
1	Le reçu officiel ne peut être délivré qu'à un électeur de la municipalité qui a fait lui-même une contribution à même ses propres biens. Sur demande, remettre au trésorier ou au DGE toutes les copies 2 des reçus délivrés en même temps que le présent rapport.					
2	Les reçus abîmés ou annulés doivent être retournés au trésorier ou au DGE ou sinon, fournir les détails et les motifs des reçus non retournés.					

## ANNEXE II



DGE-1030.1-VF (20-03)

### Liste des solliciteurs

En vertu de l'article 499.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, je,

**BERNARD COOPER**

Nom de la représentante financière ou du représentant financier

représentant(e) financier(-cière) de

**N/A**

Nom de la personne candidate à la direction

ai désigné par écrit les solliciteurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom <b>CORBEIL JEAN-MARC</b>	<b>21/8/12</b>	<b>22/8/11</b>	<b>01</b>
Nom et prénom <b>LATRAVERSE, Simon</b>	<b>21/8/25</b>	<b>22/8/24</b>	<b>02</b>
Nom et prénom <b>MAJOR, Daniel</b>	<b>21/9/02</b>	<b>22/9/01</b>	<b>03</b>
Nom et prénom			
Adresse			
Nom et prénom			
Adresse			

Signature de la représentante financière ou du représentant financier

**B. Cooper.**

**22/04/19**

Date

**N.B.** : Si le représentant financier désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et la remettre au représentant officiel. Si aucun sollicitateur n'est nommé au cours de l'exercice financier, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant financier et être jointe au rapport des revenus et dépenses de campagne transmis au représentant officiel.

**Signature et déclaration du représentant officiel**Je, BERNARD COOPER  
Prénom Nomreprésentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé PARTI OUTREMONT  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi électorale. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'une électrice ou d'un électeur, ils ont été versés volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
2. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, sont inscrites au rapport des dépenses de campagne du parti et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le 60<sup>e</sup> jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à l'annexe 3 du présent rapport.
3. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le compte bancaire inscrit au présent rapport.
4. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le compte bancaire du parti identifié au présent rapport, sous la responsabilité du représentant officiel.
5. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché.
6. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens des articles 88 (1) et 417 au cours de la campagne à la direction l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail ou la fourniture d'un véhicule personnel a été fait sans compensation ni contrepartie.
7. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

B. Cooper, le 8 avril 2022  
Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel Date

